

Fiche de poste Enseignants-chercheurs

Corps : Maître de Conférences
Article de référence :
Numéro du poste : 1408
Section CNU : 27
Profil de publication : Image et Apprentissage
Localisation : IUT de Saint-Dié-des-Vosges et LORIA (Nancy)

Job profile et EURAXESS

Job profile (résumé en deux lignes maxi du profil en anglais) :

Teaching: IUT (University Institute of Technology) in the fields: database management system, computer networks, multimedia and web development, audio and video information processing, game programming.

Research: LORIA (Lorraine Research Laboratory in Computer Science and its Applications) research unit in the possible fields of image processing, geometry, vision, additive fabrication, machine learning.

Research fields Euraxess (cf tableau de codification dans les documents annexes) :
Computer science > Other

Profil enseignement :

Composante/UFR : IUT de Saint-Dié-des-Vosges / Dpt MMI (Métiers du Multimédia et de l'Internet)

L'IUT de Saint-Dié forme des techniciens supérieurs jusqu'au niveau bac+3. Il comprend 3 spécialités : Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII), Informatique, Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI) et 5 licences professionnelles dont une liée au tourisme de part sa situation géographique. Il dispose d'une plateforme Industrie 4.0, d'un studio audiovisuel, de divers équipements dédiés aux missions pédagogiques (réalité virtuelle, impression 3D, internet des objets, machine learning).

Equipe pédagogique de l'IUT : 37 permanents dont 13 au sein du département MMI.

URL département MMI : <http://www.iutsd.univ-lorraine.fr/formation/mmi>

URL Programme Pédagogique National MMI : <http://mmi.iutsd.univ-lorraine.fr/ppn>

Prendre contact auprès de Jean-Luc HUSSON : jean-luc.husson@univ-lorraine.fr / 03 72 74 95 29.

Mots-clés enseignement : système d'informations et bases de données, réseau et services sur réseau, algorithmique, développement web (PHP, jQuery, JavaScript, CMS...). Expérience d'enseignement bienvenue en Game Programming, en traitement de l'information (numérisation, codage, compression, transmission, stockage...), gestion de projet.

Profil recherche :

Nom laboratoire : LORIA
Numéro unité du laboratoire : UMR 7503

Le LORIA, Laboratoire lorrain de Recherche en Informatique et ses Applications est une Unité Mixte de Recherche (UMR 7503), commune à plusieurs établissements : le CNRS, l'Université de Lorraine et l'INRIA.

Les travaux scientifiques sont menés au sein de 28 équipes structurées en 5 départements, dont 15 sont communes avec l'INRIA, représentant un total de plus de 400 personnes. Le LORIA héberge plusieurs plateformes de recherche : L'appartement intelligent, le Laboratoire de Haute Sécurité (LHS), Grid 5000, et un Creativ'lab CPS-Robotique et une plateforme science des données pour la santé. Trois axes transverses complètent la structuration du laboratoire : Santé, Sécurité et CPS-Robotique. La recherche au LORIA s'inscrit dans une recherche théorique en informatique qui se poursuit naturellement jusqu'aux applications en développements logiciels et systèmes. Le LORIA accueille des chercheurs de plus de cinquante nationalités, dix ERC, deux IUF.

L'objectif du LORIA est de recruter un maître de conférences au meilleur niveau.

Les thèmes de recherche concernés par ce recrutement sont *l'Image, la Géométrie, la Vision, la Fabrication Additive, et l'Apprentissage*. La qualité scientifique du candidat et son programme de recherche sont des critères importants de ce recrutement.

L'intégration dans le laboratoire est également un critère important et il est impératif de prendre contact avec l'équipe d'accueil.

Mots-clés recherche : Image, Géométrie, Vision, Fabrication Additive et Apprentissage.

Fiche de poste Enseignants chercheurs : informations complémentaires

Enseignement :

Composante d'enseignement : IUT de Saint-Dié
Lieu(x) d'exercice : Saint-Dié-des-Vosges (88100)
Nom Directeur composante : Olivier CASPARY
Tél Directeur composante : 03 72 74 95 00 (secrétariat) / +33 6 33 27 00 26
Email Directeur composante : olivier.caspary@univ-lorraine.fr
URL composante : <http://www.iutsd.univ-lorraine.fr/>

Recherche :

Lieu(x) d'exercice : LORIA (UMR 7503)
Nom Directeur labo : Jean-Yves MARION
Tél Directeur labo : +33 3 83 59 20 30
Email Directeur labo : jean-yves.marion@loria.fr
URL labo: <http://www.loria.fr>

Description activités complémentaires :

Pédagogie : L'enseignant recruté intégrera des formations centrées sur la communication numérique, la conception et la production multimédia. Il devra travailler de manière transversale avec les enseignants d'informatique et des disciplines connexes (développement web, intégration multimédia, traitement de l'information, réseau et services sur réseau).

Il prendra également part à l'ensemble des activités pédagogiques et administratives liées à l'encadrement des étudiants dans les formations (encadrement des projets tuteurés, suivi de stages), de personnel (ATER), à l'administration et à l'évolution des formations (conseils de département) et à la valorisation du département MMI (forums/salons d'orientation, portes ouvertes, fête de la science...).

Autres informations :

Décret n°84-431 du 6 juin 1984 :

L'audition des candidats par le comité de sélection peut comprendre une mise en situation professionnelle, sous forme notamment de leçon ou de séminaire de présentation des travaux de recherche. Cette mise en situation peut être publique.

Mise en situation professionnelle souhaitée oui non - avec audition publique oui non

Sous forme :

- de leçon
- de séminaire
- de présentation des travaux de recherche.

Information complémentaire :

Dans le cas d'une candidature au titre des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984 à savoir détachement ou mutation prioritaire, il est vivement conseillé de contacter le directeur de composante de formation, ainsi que le directeur de laboratoire du poste concerné au plus tard le 20 mars 2020.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984